



Présentation

Responsables : Patrice Bougette et Frédéric Marty

Le projet SRM croise les perspectives économiques, juridiques et managériales pour analyser la formation, l'interprétation et l'activation des normes et des règles dans la définition des stratégies d'action des individus, des firmes ou des institutions. Il s'agit d'analyser non seulement la stratégie des agents en matière de construction des règles publiques ou privées mais aussi le rôle de ces dernières dans la définition de leurs stratégies de marché. Les règles peuvent être saisies comme des ressources d'actions tant en matière de gestion des risques (économiques, juridiques, managériaux) que de développement de stratégies plus offensives. Trois dimensions émergent alors de ce projet de recherche.

La première porte sur la construction des normes et des règles. Il s'agit d'analyser les rapports actifs entre les agents et le cadre réglementaire qui canalise leur action. Cette dimension porte à la fois sur les processus de co-construction des règles et sur le jeu autour de leurs interprétations, notamment au travers de contentieux. Les domaines d'application de cette première approche concernent à la fois la régulation des marchés mais aussi la réglementation bancaire et financière, qu'il s'agisse de ses volets comptable ou prudentiel.

La deuxième dimension est directement reliée à l'analyse des différends et des conflits autour des règles ou mobilisant celles-ci. A ce titre, elle accorde une place essentielle aux stratégies économiques déployées par les acteurs dans le règlement des litiges, que ce soit pour la défense de leurs intérêts ou pour des stratégies instrumentalisant les règles dans le cadre de leurs rapports de marché. Les travaux portent notamment sur l'économie du droit de la concurrence sur les différends commerciaux internationaux.

Une troisième, et dernière dimension, concerne la négociation de la règle, qu'il s'agisse des négociations portant sur la construction de celles-ci ou des négociations permises ou organisées par ces dernières. Ces dimensions portent tout d'abord sur des processus de co-construction des normes ou des politiques publiques, par exemple les pratiques professionnelles et d'usages de la règle au sein des organisations, ou dans le domaine des politiques industrielles ou bien encore dans celui de la régulation financière. Elles portent également sur l'arbitrage, sur les procédures transactionnelles en droit de la concurrence ou en droit financier. Les domaines d'application développés au sein de SRM portent sur l'énergie et l'environnement, les industries de réseaux, le domaine financier et l'économie numérique.

Publications récentes



Stéphane Gonzalez, Aymeric Lardon, « **Optimal Deterrence of Cooperation** », *International Journal of Game Theory*, Vol. 47, n°1, p. 207-227, 2018

We introduce axiomatically a new solution concept for cooperative games with transferable utility inspired by the core. While core solution concepts have investigated the sustainability of cooperation among players, our solution concept, called contraction core, focuses on the deterrence of cooperation. The main interest of the contraction core is to provide a monetary measure of the robustness of cooperation in the grand coalition. We motivate this concept by providing optimal fine imposed by competition authorities for the dismantling of cartels in oligopolistic markets. We characterize the contraction core on the set of balanced cooperative games with transferable utility by four axioms: the two classic axioms of non-emptiness and individual rationality, a superadditivity principle and a weak version of a new axiom of consistency.



Estelle Malavolti, Frédéric Marty, « **Faut-il autoriser des aides d'exploitation pérennes versées par les aéroports régionaux aux compagnies à bas coûts ?** », *Revue Économique*, à paraître.

La Commission Européenne a modifié les lignes directrices sur les aides publiques relatives au transport aérien en 2014. Les lignes directrices ouvrent désormais la possibilité d'aides à l'exploitation transitoires. Nous montrons que des mesures de soutien pérennes peuvent s'avérer rationnelles pour le gestionnaire d'une infrastructure aéroportuaire et peuvent ce faisant échapper à une qualification d'aides publiques. Cela passe par une modélisation de l'aéroport comme une plate-forme biface, exploitant les externalités existantes entre activités aéronautiques et commerciales. Au-delà du champ concurrentiel, il s'agit également de se pencher sur la réglementation des redevances. En effet, une réglementation par prix plancher peut être rationnelle dès lors que le soutien passe par des remises sur les redevances aéronautiques.

Iryna Veryzhenko, Etienne Harb, **Nathalie Oriol**, « The impact of the French financial transaction tax on HFT activities and market quality », *Economic Modelling*, Vol. 67, p. 307-315, 2017.

Pierre-André Buigues, **Frédéric Marty**, « Politiques publiques et aides d'Etat aux entreprises : typologie des stratégies des Etats Membres de l'Union Européenne », GREDEG Working Paper 2018-07.

Joslem Ngambou, « Re-exploring the nexus between monetary policy and banks' risk-taking », GREDEG Working Paper 2018-12.

Ateliers et workshops

Séminaires : Axel Gautier (Université de Liège), professeur invité ISEM : séminaire GREDEG sur l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux (fév. 2018) / séminaire-lecture sur la neutralité du Net (mai 2018)

6^{ème} matinale d'actualité de droit bancaire et financier organisée par Marina Teller le 16 juin 2018 sur les perspectives d'évolution de la régulation dix ans après la crise financière.

Contributions de Thierry Granier (AMU) sur la tritrisation, Irina Parachkévova-Racine et Grégory Fuster sur le gouvernement d'entreprise, de Marina Teller sur les blockchains, de Frédéric Marty sur la sanction des abus de marchés et propos conclusifs de Jean-Sylvestre Bergé.

Invitations et visitings

Frédéric Marty : Séminaire du CREM, Université de Rennes 1, février 2018, « Algorithmes de prix et pratiques anticoncurrentielles : une application aux stratégies de discrimination ».

Patrice Bougette, Christophe Charlier : Séminaire du CREM, Université de Rennes 1, mars 2018, « Antidumping and Feed-In Tariffs as Good Buddies? Modeling the EU-China Solar Panel Dispute ».

Frédéric Marty : Séminaire « Droit et Economie » de la revue *Concurrences*, Bruxelles le 15 mai en coopération avec le cabinet Fréget – Tasso de Panafieu et Copenhagen Economics sur la libéralisation du secteur ferroviaire.

Lien : <https://vimeo.com/271425874>

Contrats

1^{ère} convention de recherche signée avec le régulateur des transports français

En coopération avec Thierry Blayac (CEE-M, Université de Montpellier), **Patrice Bougette** a signé une convention de recherche avec l'ARAFER, l'autorité régulatrice des transports, pour étudier la consolidation du secteur des bus longue distance (les « bus Macron »). Les premiers résultats seront présentés aux 1^{ères}



Rencontres Francophones Transport Mobilité (RFTM) sur Lyon les 6-8 juin prochains et à la conférence internationale des économistes des transports (ITEA).

Mission Droit et Justice (Ministère de la Justice – CNRS)

Claire Lasserre et **Frédéric Marty** font partie d'une équipe de recherche interdisciplinaire (sciences économiques, sciences politiques et droit) sélectionnée par la Mission Droit et Justice (Ministère de la Justice – CNRS) pour mener un programme de recherche intitulé « Une justice économique « objective » ? L'expertise



économique dans le droit de la concurrence français : diffusion, origines et conséquences ». Ce programme dirigé par Julie Bailleux (sciences politiques) associe également des politistes (Yves Poimeur, Sébastien Billows et Lola Avril) et des juristes (Marie Malaurie-Vignal et Thibaut Schrepel). Ce projet de recherche a la particularité de porter sur le contrôle exercé par la Cour d'appel

de Paris sur les décisions rendues par l'Autorité de la concurrence. Il portera sur des sujets abordés dans des recherches déjà entamées par les membres de SRM à savoir la place de l'approche par les effets (dite *approche plus économique*) dans l'établissement de la théorie du dommage, le calcul du montant des sanctions pécuniaires ou encore le prononcé des mesures conservatoires.

Autorité des normes comptables (ANC)



Samira Demaria a obtenu un contrat avec l'ANC sur le thème « Du reporting environnemental à la normalisation comptable : les enjeux comptables face aux risques et opportunités climatiques » sur la période 2018-2019.